

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET INVITATION À CONFÉRENCE

### MIX'ART MYRYS SOUS LA MENACE D'UNE FERMETURE ADMINISTRATIVE

Suite à la visite inopinée de la Direction de la Sécurité Civile et des Risques Majeurs de la ville de Toulouse, ce 14 janvier 2021, un avis défavorable a été émis par ladite commission. Nous ne pouvions en attendre moins tant il est de notoriété publique que Mix'Art Myrys n'est malheureusement toujours pas aux normes accueil public et ce malgré la volonté du collectif.

Cet avis défavorable déclenche une procédure de fermeture administrative dont on ne mesure pas l'étendue à cet instant.

Selon nous, Mix'Art n'a eu de cesse d'être proposant au delà de ses missions premières, que ce soit en termes de convention nous liant à la Métropole ou de travaux de mise en conformité du site.

Concernant la convention de mise à disposition des locaux du 12, rue Ferdinand Lassalle, Mix'Art n'a pas cessé d'alerter la Métropole sur le fait que cette nouvelle convention ne pouvait être signée puisque basée sur de fausse déclaration de la part de Toulouse Métropole. L'essentiel de la fausse déclaration consiste en l'affirmation que le site est aux normes code du travail. Aussi signer cette convention pourrait se retourner contre ses signataires, à savoir Mr Jean Luc Moudenc, Président de Toulouse Métropole, et les responsables associatifs de Mix'Art. Par la non signature de ce document nous protégeons donc le Président.

Concernant les travaux de mise en conformité aux normes accueil public, en février 2019, Toulouse Métropole communique sur le plan d'investissement 2019/2021 les liant à la Région Occitanie. Est annoncé parmi les projets celui de la mise en conformité de Mix'Art avec un budget de 4,4 millions d'euros. Cette annonce nous laissait entrevoir une avancée tangible au dossier travaux. Nous pouvions considérer que les apports possibles, et en complément, de la part du Conseil Départemental de la Haute Garonne, voire de l'État et des fonds européens, permettaient enfin d'être sur un budget crédible pour traiter la toiture en fibrociment amianté et réaliser la mise en conformité.

Or, malgré nos multiples sollicitations, guère de réponse depuis.

Sous réserve que la fermeture administrative se confirme et selon son ampleur, Toulouse Métropole mettrait à la rue près de 60 artistes visuels, arts numériques et vidéo, musique, près de 10 associations et leurs salariés permanents ou ponctuels. Toulouse Métropole empêcherait près de 180 projets artistiques notamment sur le champ du spectacle vivant et des formes hybrides de se réaliser. Elle supprimerait la redistribution en direction des artistes, notamment via la diffusion, à hauteur de 120 000€ annuel. Elle réduirait à néant l'économie de proximité que génère Mix'Art à hauteur de 200 000€ annuel. Elle liquiderait une équipe salariée de six personnes. Elle priverait des centaines de milliers de personnes passées et à venir de vivre une expérience toute singulière autour du geste artistique.

Seraient alors balayés 26 années de culture alternative, d'expérimentation artistique, culturelle, démocratique, sociale et sociétale. 26 ans de Nouveaux Territoires de l'Art, de lieux intermédiaires et indépendants, de Commun(s).

Nous devons bien l'avouer, la coïncidence de calendrier entre le silence de la Métropole, cette visite inopinée et nos engagements les plus récents nous trouble sérieusement : soutien public à la liste Archipel citoyen au second tour des municipales de 2020, soutien à la demande de protection au titre des monuments historiques de ce lieu mythique à Toulouse nommé « Le BleuBleu », ou encore notre participation aux assemblées générales « Culture et Droits Sociaux en danger ». L'air du temps apparemment plus propice au délit d'opinion qu'à la co-construction semble légitimer ce trouble.

Nous voulons bien croire que ce processus administratif et ses conséquences imminentes puissent permettre de nous obliger, et vous et nous, à accélérer le processus de mise en conformité.

Alors Monsieur le Président, Monsieur le Maire quelles sont vos intentions ?

Les nôtres sont de continuer la Vie.

Nous vous convions dans le prolongement de ces nouvelles à une conférence de presse ce mercredi 20 janvier à 13H00 allée Jacques Chaban Delmas (derrière la médiathèque José Cabanis).

PS : Les ami.e.s de Myrys convie à un rassemblement à cette occasion dans la joie et la bonne humeur, le calme et la dignité, le respect du contexte sanitaire.